

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, conformément à la Loi, que le Conseil de la MRC de Roussillon procédera à l'adoption de son budget de **2022**, le mercredi **24 novembre 2021**.

L'adoption du budget se fera dans le cadre d'une séance publique du Conseil de la MRC de Roussillon. Cette séance aura lieu à 17 h le **24 novembre 2021** au 260B, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Donné à Saint-Constant, ce septième (15<sup>e</sup>) jour de novembre deux mille vingt et un.



COLETTE TESSIER  
Secrétaire-trésorière adjointe